



**TRAVERSES**

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901

reconnue d'intérêt général

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE NOS FORMATIONS**

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre Traverses et son client, dans le cadre d'une prestation de formation.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

### **Définitions :**

- **client** : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de Traverses.
- **stagiaire** : personne issue du client et participant à la formation commandée.
- **stages inter entreprises** : stages proposés et mis à disposition par Traverses.
- **stage intra entreprise** : stage réalisé sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

**Champ d'application** : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations intra et inter entreprises délivrées par Traverses contenues dans la présente convention.

### **Contractualisation :**

**Pour un stage inter entreprises** : Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription, dûment complété contenu dans la plaquette d'information. Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation tenant lieu de convocation est adressée par courriel ou par courrier au responsable de l'inscription.

**Pour un stage intra entreprise** : Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente.

Pour les stages inter et intra entreprises, une convention de formation en double exemplaire est transmise par courrier à charge pour le responsable de l'inscription de la retourner dûment signée avant la fin des inscriptions.



**TRAVERSES**

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901

reconnue d'intérêt général

### **Supports pédagogiques :**

Les supports quels qu'ils soient sont strictement personnels à Traverses et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle.

### **Confidentialité :**

Tout formateur de Traverses s'engage à garder confidentielles toutes informations personnelles et professionnelles des stagiaires qui seraient portées à sa connaissance.

### **Responsabilité :**

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature apportés par les stagiaires sur le lieu de formation.

### **Annulation par le client :**

Toute demande d'annulation peut être faite par le client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si cette annulation parvient à Traverses, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante du siège social de l'association **avant la clôture des inscriptions** à la session de formation.

Pour toute annulation par le client reçue **après la clôture des inscriptions** à la session de formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, la totalité des frais d'inscription sera retenue à titre d'indemnité forfaitaire.

Toute formation commencée est due en totalité.

Par ailleurs, si un coût de préparation était prévu avant l'animation du stage, ce dernier restera à la charge du client.

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

### **Annulation par Traverses :**

Traverses se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie des intervenants, formateurs,...) sans dédommagements, ni pénalités versés au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

Traverses ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou des préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.



Traverses  
en psychiatrie

## TRAVERSES

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901  
reconnue d'intérêt général

### **Tarifs :**

Pour chaque formation, une plaquette informative est éditée. Elle comprend également un bulletin d'inscription avec les différents tarifs.

Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle de Traverses ne sont pas soumises à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI.

### **Conditions de Paiement :**

Toutes les factures émises par Traverses sont payables comptant et sans escompte, à réception de la facture.

Dans la mesure où Traverses édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Le client s'engage à notifier à Traverses toute éventuelle délégation auprès d'un OPCA au plus tard avant le démarrage de la session de formation. A défaut Traverses se réserve le droit de facturer directement au client la prestation de formation due.

### **Conditions restrictives :**

Traverses se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

### **Informatique et libertés :**

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de Traverses. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification en vous adressant à Traverses.

*Approuvé par le CA, le 24 novembre 2017*